

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) REF : 02-AMI/2026

Lutte contre les « Violences Basées sur le Genre - Violence Contre les Enfants - Exploitation et Abus Sexuels - Harcèlement Sexuel » (VBG VCE EAS HS)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe, ci-après dénommée CGHV », intervient en tant que maître d'ouvrage dans le cadre du projet d'installation et d'exploitation d'un aménagement hydroélectrique à Volobe dans la Région Atsinanana.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Maître d'Ouvrage est tenu de respecter les exigences des réglementations nationales en vigueur ainsi que des normes et politiques opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale des bailleurs de fonds internationaux, notamment la Société Financière Internationale (SFI), la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Dans ce contexte, CGHV lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de collecter des acteurs locaux ou régionaux qualifiés pouvant appuyer les efforts en matière de prévention, réponse et suivi des « Violences Basées sur le Genre - Violence Contre les Enfants - Exploitation et Abus Sexuels - Harcèlement Sexuel » (VBG VCE EAS HS). Cet appel vise à identifier des expert(e)s ou organisations ayant aussi une bonne connaissance des spécificités culturelles locales et une expérience solide sur ces thématiques pour intervenir dans les zones impactées par le projet.

2. OBJECTIFS

Le présent AMI a pour objectifs de constituer une base de données des expert(e)s ou organisations ayant une expérience en VBG VCE EAS HS et vulnérables dans les domaines suivants :

- Lot 1 : Information, Education et Communication (IEC), sensibilisation et plaidoyer :
- Lot 2 : Prise en charge de victimes (juridique, psychologique, médicale, refuge ou réinsertion) avec confidentialité
- Lot 3 : Analyse des risques

3. CRITERES D'ELIGIBILITE

Sont éligibles les expert(e)s ou organisations (ONG, associations, bureaux d'études, cabinets) répondant aux conditions ci-après :

- Être une entité légalement constituée pour les organisations avec années d'expériences
- Ne pas faire l'objet de sanction ou d'exclusion par une institution
- Disposer d'une solide expérience dans les domaines proposés (CV à fournir)

4. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés doivent fournir un dossier synthétique (maximum 3 pages) incluant au moins :

1. Présentation de l'individu et de l'organisation avec Lettre de manifestation signée, copie de création, présentation générale...
2. Description des activités réalisées dans les thématiques VBG VCE EAS HS
3. CV de l'individu et des membres clés de l'organisation

5. MODALITES DE DEPOT

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmis dans les conditions suivantes :

Objet : « AMI VBG VCE EAS HS – [Nom de l'expert(e) ou de l'organisation] »

Adresse de dépôt physique :

A Toamasina :
Bureau Compagnie Générale d'Hydroélectricité
de Volobe (CGHV)
Box 5 Streamliner - Tanamakoa Parcelle 12/14, Toamasina 501

A Antananarivo :
Bureau Compagnie Générale d'Hydroélectricité
de Volobe (CGHV)
1er Etage, Bâtiment Kube B, Zone Galaxy Andraharo
Antananarivo - 101

Soit par courriel à l'adresse électronique suivante : procurement@cghv.mg ;
claud.fanohiza@cghv.mg ; jeanroger.rakotoarijaona@cghv.mg ;
toky.ravoavy@cghv.mg

Date limite : 24 août 2026 (avant 17 heures 00, heure locale).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET CONTACT

Pour toute question relative au présent Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI), les intéressés peuvent contacter CGHV (via un point focal) aux coordonnées suivantes :

Contact - point focal	
Nom	M. Toky RAVOAVY
Fonction	Social Manager
Téléphone/ WhatsApp	034 38 52 340 77
E-mail	toky.ravoavy@cghv.mg
Site Web	https://www.cghv.mg
Heures de bureau	Lundi–Vendredi, 08h00–17h00

Date de publication : 10 août 2026

Date limite de dépôt : 24 août 2026

Les structures présélectionnées seront contactées pour la suite du processus.